



## Les structures familiales des immigrés et descendants d'immigrés franciliens reflètent leurs origines

**E**n Ile-de-France comme en province, les immigrés apparaissent dans l'ensemble plus attachés au mariage et à la famille traditionnelle que la population majoritaire. Les immigrés franciliens vivent toutefois davantage seuls et élèvent plus souvent seuls leurs enfants que les immigrés résidant en province. Les descendants d'immigrés et les couples mixtes connaissent des situations familiales intermédiaires entre celles des immigrés et celles des Franciliens sans lien direct avec l'immigration. Ces constats sont toutefois à nuancer selon le pays d'origine des immigrés ou des parents des descendants.

Nathalie Couleaud et Claire Decondé (Insee Ile-de-France), Mariette Sagot (IAU Ile-de-France)

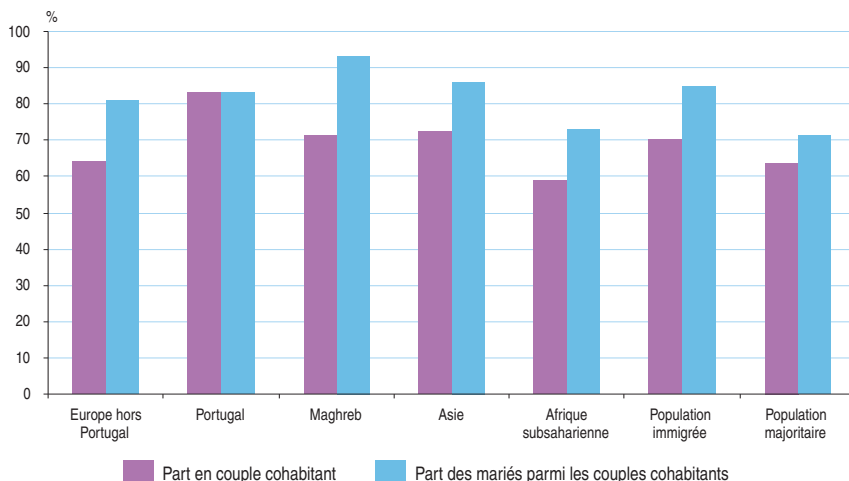
L'Ile-de-France se singularise par la jeunesse et le niveau élevé de qualification de l'ensemble de sa population mais aussi par ses structures familiales. Les Franciliens vivent davantage seuls ou en familles monoparentales et, lorsqu'ils cohabitent, ils sont davantage en union libre et moins mariés qu'en province. Par ailleurs, la région est cosmopolite et accueille 2,087 millions d'immigrés, soit près de 40 % des immigrés vivant en France. Un Francilien sur trois a un lien direct à l'immigration, étant immigré ou ayant au moins un parent immigré. Et quatre adultes (*Définitions*) en couple sur dix ont un lien avec l'immigration contre deux sur dix en province. Comparés aux immigrés provinciaux, les immigrés franciliens sont plus souvent célibataires (30 % contre 26 %) et élèvent plus souvent seuls leurs enfants (18,5 % des familles, contre 13,6 %) ; leurs comportements se rapprochent donc de ceux de la population majoritaire francilienne. Mais ils se marient dans les mêmes proportions qu'en province quand ils sont en couple (85 % contre 87 %).

### Des immigrés portugais et turcs plus souvent en couple

Les immigrés franciliens déclarent davantage vivre en couple (70 % des

adultes) que les descendants d'immigrés (66 %) ou que la population majoritaire (64 %). La mise en couple dépend surtout de l'âge (moins fréquente en début et en fin de vie adulte), puis du sexe (les

**1** En Ile-de-France, les immigrés portugais sont plus souvent en couple, les immigrés maghrébins et turcs en couple sont plus souvent mariés



Champ : individus immigrés de 18 ans ou plus, adultes au sens du recensement de la population.

Source : Insee, Enquête Famille et Logements 2011 et enquête annuelle de recensement 2011

femmes adultes vivent plus souvent en couple), du lien à l'immigration et enfin du diplôme (avant 30 ans, les moins diplômés sont plus fréquemment en couple). À âge, sexe et diplôme égal, un immigré a plus de chance de vivre en couple qu'un individu de la population majoritaire (probabilité supérieure d'un tiers) ou qu'un descendant d'immigré (probabilité supérieure de 17 %).

Pour les immigrés comme pour les descendants, la propension à vivre en couple diffère fortement selon l'origine géographique. La part des couples parmi les immigrés portugais est particulièrement élevée dans la région (83 %), au regard notamment des immigrés espagnols et italiens (60 %), d'immigration plus ancienne ou ceux du reste de l'Europe (64 %), plus diplômés (figure 1). C'est aussi le cas en province. À même âge, diplôme et sexe, les immigrés portugais sont 2,5 fois plus souvent en couple que les immigrés espagnols et italiens, et 2 fois plus que ceux du Maghreb. Ils se mettent plus souvent en couple et les séparations sont moins fréquentes. Les trois quarts vivent en couple avec un autre immigré, un sur deux seulement pour les immigrés espagnols et italiens. L'endogamie est aussi plus répandue, puisque dans 94 % des cas, le conjoint immigré est originaire du même pays (72 % pour les autres immigrés d'Europe du sud). Ils sont, de fait, arrivés plus fréquemment en couple en France.

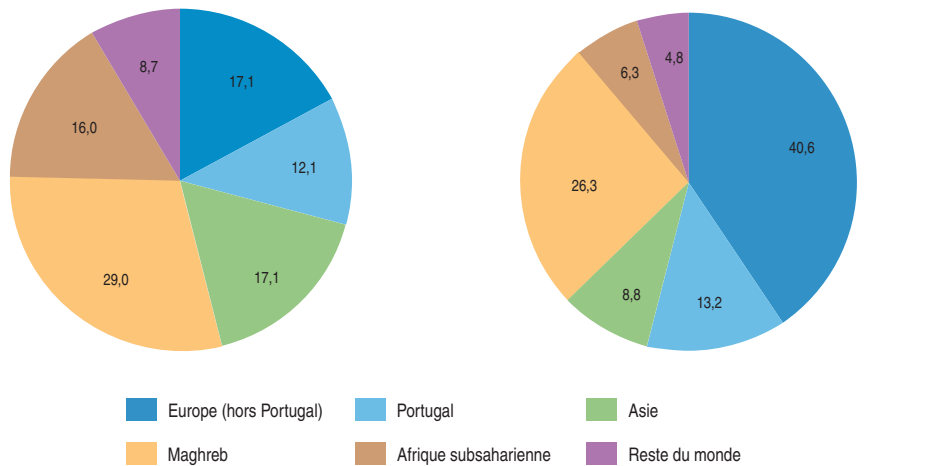
Les immigrés turcs vivent aussi plus souvent en couple (88 %) que les autres. L'endogamie est forte dans cette population qui est également moins diplômée. À l'image de la population totale immigrée francilienne, 70 % des immigrés du Maghreb sont en couple et 68 % d'entre eux ont un conjoint immigré. À l'opposé, les immigrés de l'Afrique subsaharienne issus de vagues d'immigration plus récentes, vivent nettement moins souvent avec un conjoint (59 %). Il en est de même en province. Il s'agit d'une population plus masculine et plus jeune (47 % ont moins de 40 ans contre 38 % de l'ensemble des immigrés).

### Le mariage davantage prisé, surtout pour les immigrés du Maghreb et de Turquie

En Ile-de-France, 85 % des immigrés vivant en couple sont mariés, contre 71 % des couples de la population majoritaire ou des descendants d'immigrés. Ils vivent près de deux fois moins souvent en union libre (13 % contre 24 % des couples de la population majoritaire) et sont moins pacés (2 % contre 5 %). Les plus enclins à se marier, en Ile-de-France comme en province, viennent de pays de culture musulmane : 93 % des immigrés franciliens du Maghreb vivant en couple et 95 % de ceux originaires de

## 2 En Ile-de-France, plus de la moitié des descendants d'immigré sont originaires de l'Europe, 30 % des immigrés seulement

Répartition des immigrés selon l'origine (en %) Répartition des descendants d'immigré selon l'origine des parents (en %)



Champ : individus de 18 ans ou plus, adultes au sens du recensement de la population.

Source : Insee, Enquête Famille et Logements 2011 et enquête annuelle de recensement 2011

Turquie sont mariés. Ils ont au minimum trois fois plus de chance d'être mariés que les immigrés venant d'autres pays, toutes choses égales par ailleurs (âge, sexe, diplôme, qualité d'immigré ou non du conjoint).

Le mariage est aussi très répandu parmi les immigrés asiatiques (86 %) et européens : 83 % des conjoints sont mariés parmi les originaires du Portugal, 80 % pour le reste de l'Europe. Il est sensiblement moins fréquent parmi les conjoints originaires de l'Afrique subsaharienne (73 %) en Ile-de-France. Ces derniers, qui sont aussi plus jeunes, apparaissent davantage éloignés du modèle de vie en couple marié : ils vivent moins en couple et plus souvent en union libre. C'est aussi le cas en province.

### La situation matrimoniale des descendants d'immigrés se rapproche de celle de la population majoritaire

En Ile-de-France, les descendants d'immigrés, plus jeunes et plus diplômés que les immigrés, ont des comportements matrimoniaux proches de la population majoritaire : 66 % vivent en couple et, parmi ceux-ci, 24 % sont en union libre et 71 % sont mariés. Cette proximité est pour beaucoup liée à l'âge. La moitié d'entre eux a moins de 40 ans, contre un tiers de la population majoritaire et 38 % des immigrés. Ainsi, parmi les personnes en couple de moins de 40 ans, 56 % des descendants d'immigrés sont mariés contre 77 % des immigrés et 42 % des couples de la population majoritaire. A tranches d'âge égales, ils se situent en position intermédiaire.

L'origine des parents garde toute son influence (figure 2). En référence à la population majoritaire, les descendants d'immigrés de moins de 40 ans en couple ont 1,5

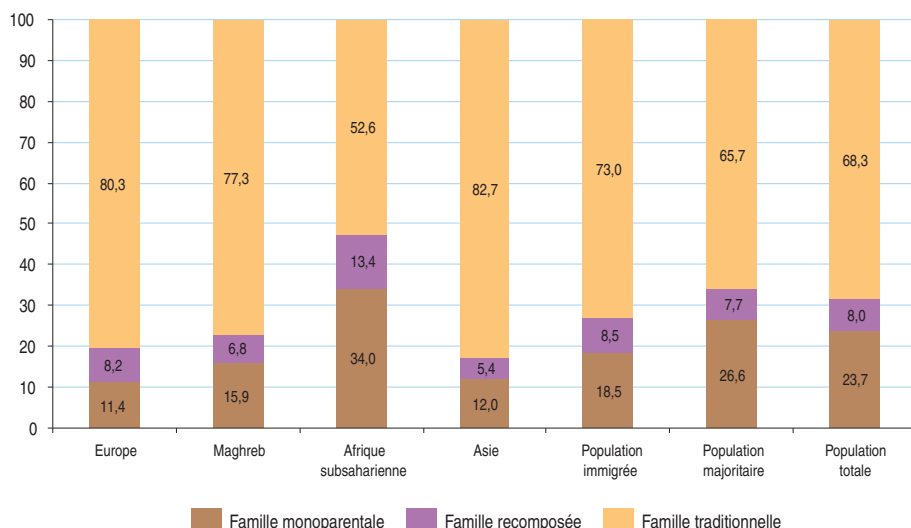
fois plus de chance d'être mariés à même âge, sexe, diplôme et origine du conjoint. Ce sont les descendants d'immigrés turcs (86 % des couples) ou maghrébins (78 %) qui optent le plus pour le mariage. Ils sont aussi plus souvent en couple avec un immigré : un tiers contre un peu moins du quart des autres descendants d'immigrés. On retrouve chez les descendants portugais la plus grande propension à vivre en couple (74 % contre 66 % pour l'ensemble) ; ils ont deux fois plus de chances d'être en couple que les descendants d'immigrés d'Europe de l'ouest. Les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne, quant à eux, ont une moindre propension à vivre en couple. Ce sont aussi les plus jeunes : presque la moitié a moins de 30 ans (21 % pour l'ensemble des descendants).

### Le mariage plus fréquent quand les deux conjoints ont un lien direct à l'immigration

En Ile-de-France, près de deux couples sur dix sont formés de deux immigrés (17,5 %) et 14,5 % sont des couples mixtes, avec un seul conjoint immigré. Le mariage est plus fréquent quand les deux conjoints sont immigrés (90 %) que lorsqu'un seul l'est (77 %) ou aucun (71 %). Les conjoints des couples formés de deux immigrés sont plus âgés et moins diplômés que les autres. Toutes choses égales par ailleurs (sexe, âge, diplôme), les immigrés ont deux fois plus de chances d'être mariés lorsqu'ils sont en couple avec un immigré, et d'autant plus que le conjoint vient de la même zone géographique. Pour vivre avec leur conjoint, une partie des immigrés arrivent en couple marié en France ou font venir leur conjoint dans le cadre d'une procédure de

### 3 Davantage de familles monoparentales parmi les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne

Type de famille en Ile-de-France selon l'origine de l'enquêté ou du conjoint (en %)



Source : Insee, Enquête Famille et Logements 2011 et enquête annuelle de recensement 2011

regroupement familial qui ne concerne que les couples mariés.

Les descendants d'immigrés sont aussi plus souvent mariés lorsque leur conjoint est immigré (83 %), que lorsqu'il ne l'est pas (68 %). Si l'union libre est très répandue parmi les couples formés de deux personnes de la population majoritaire (22 %), elle l'est, toutefois, encore plus quand l'enquêté est descendant d'immigré (26 %). Ceci est fortement lié à la jeunesse des descendants d'immigrés.

#### Plus de familles traditionnelles parmi les immigrés

Les immigrés et, dans une moindre mesure, les descendants d'immigrés ont un peu plus de chance d'avoir des enfants que les autres Franciliens, à sexe, âge, diplôme et modalité de vie en couple comparable. Mais c'est surtout l'âge et le fait de vivre ou non en couple qui sont les facteurs les plus décisifs. La famille traditionnelle, constituée des enfants avec leurs deux parents, reste largement majoritaire en Ile-de-France (68 % des familles). Elle est plus répandue parmi les familles dont au moins un conjoint est immigré de l'Asie (83 %), de l'Europe (80 %) ou du Maghreb (77 %) que parmi les familles n'ayant aucun lien direct avec l'immigration (66 %). Les familles originaires du reste de l'Afrique échappent à ce modèle : la famille traditionnelle y est à peine majoritaire (53 %). Ces familles se singularisent par la proportion la plus élevée de personnes élevant seules leurs enfants (34 % contre 27 % pour les familles non immigrées) et des recompositions familiales plus fréquentes (figure 3).

Les descendants d'immigrés ont, dans leur ensemble, des structures familiales moins

traditionnelles que celles des immigrés, similaires à celles des familles sans lien direct à l'immigration. Les plus éloignés du modèle standard sont là aussi les descendants d'immigrés de l'Afrique subsaharienne, plus souvent en situation de monoparentalité. Cette spécificité des populations originaires de l'Afrique hors Maghreb et de leurs descendants se retrouve aussi en province.

#### Taille des familles : un compromis entre deux origines pour les couples mixtes

En Ile-de-France, les familles immigrées ont plus d'enfants de moins de 25 ans (2,06

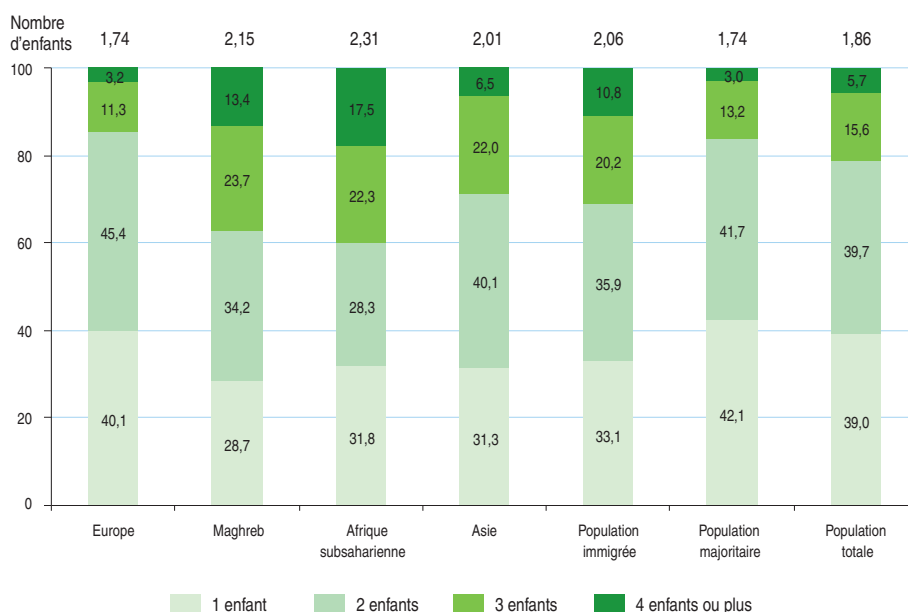
enfants) que les autres (1,74). Les plus nombreuses viennent du continent africain (2,15 enfants par famille pour le Maghreb ; 2,31 pour le reste de l'Afrique). La taille des familles originaires d'Asie est un peu plus faible (2,01), à l'exception de la Turquie. Les familles venues de l'est du continent asiatique, comme celles issues d'un pays européen, et notamment du Portugal (1,78), ont un nombre d'enfants proche de celui des familles de la population majoritaire (figure 4).

La mixité des couples apparaît comme un facteur de rapprochement des comportements familiaux. Les couples dont les deux parents sont immigrés ont plus d'enfants (2,23) que les couples mixtes (1,98) ou les couples sans aucun conjoint immigré (1,82). Une partie des écarts s'explique par des effets d'origine : les couples formés de deux immigrés sont beaucoup plus souvent d'origine non européenne et appartiennent davantage aux vagues d'immigration récentes d'Asie du sud, de Turquie et d'Afrique subsaharienne. Mais quelle que soit l'origine - à l'exception de l'Europe - on observe qu'avec la mixité, la taille des familles est plus réduite. Ainsi, les couples formés de deux immigrés dont l'enquêté vient du Maghreb ont en moyenne 2,28 enfants, contre 2,16 quand un seul des conjoints est immigré. De la même façon, pour les immigrés originaires du reste du continent africain, la taille de la fratrie passe de 2,64 quand les deux conjoints sont immigrés à 2,20 quand un seul l'est. Ces tailles sont respectivement de 2,16 et 1,83 pour les immigrés originaires de l'Asie. Ce constat vaut aussi pour la province.

Avec 1,84 enfant par famille, les structures familiales des descendants d'immigrés se situent en position intermédiaire entre les

### 4 Peu de familles nombreuses parmi les familles immigrées originaires d'Europe

Répartition des familles franciliennes selon le nombre d'enfants et l'origine (en %)



Source : Insee, Enquête Famille et Logements 2011 et enquête annuelle de recensement 2011

## Source

Les résultats de cette étude sont issus de l'Enquête Famille et Logements (EFL) réalisée par l'Insee en 2011, en France métropolitaine, associée, dans certaines zones, à l'Enquête annuelle du recensement (EAR). 46 300 personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, ont répondu à l'enquête en Ile-de-France. Elles ont été interrogées sur leur vie de couple, familiale et résidentielle. L'enquête permet d'étudier les comportements matrimoniaux, féconds et familiaux de l'ensemble des enquêtés en référence à leurs origines. Trois générations peuvent être identifiées dans l'enquête. L'enquête a été suréchantillonnée à Paris.

familles dont au moins un parent est immigré (2,06 enfants) et les familles sans lien avec l'immigration (1,74). Cette proximité avec la population sans lien direct avec l'immigration tient pour beaucoup à la surreprésentation parmi les descendants des immigrés originaires de l'Europe du sud. Mais, à origine donnée, les familles de descendants ont un peu moins d'enfants que les familles immigrées, même si l'impact de l'origine reste fort.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » faite sur l'ensemble de la France permet d'étayer ces résultats. La mixité des couples en termes d'origine diminue la probabilité d'avoir une famille nombreuse, de 3 enfants ou plus. Un couple de deux immigrés du Maghreb a deux fois plus de chance d'avoir une famille nombreuse qu'un couple dont un seulement des deux conjoints est immigré du Maghreb, et quatre fois plus qu'un couple dont aucun des conjoints n'a de lien direct avec l'immigration. Les descendants d'immigrés d'Afrique ont une moindre probabilité d'avoir une famille nombreuse que les immigrés de même origine : l'écart est de 25 % pour les immigrés originaires du Maroc, de 10 % pour ceux originaires

## La politique d'intégration de la Région Ile-de-France

L'intégration des immigrés est un enjeu de cohésion sociale majeur en Ile-de-France faisant intervenir différents acteurs à travers deux champs politiques :

- celui de l'accueil proprement dit qui s'adresse aux primo-arrivants signataires du contrat d'accueil et d'intégration, jusqu'à cinq années de présence en France ;

- celui de l'intégration, à travers la politique de la ville - les immigrés étant surreprésentés dans les quartiers prioritaires - ou la lutte contre les discriminations portée par le Défenseur des droits.

À l'échelle de la région, le dernier programme régional pour l'intégration des populations immigrées (PRIPI de 2011-2013), s'adressant aux signataires du contrat d'accueil et d'intégration, se centre principalement sur l'apprentissage de la langue française et l'accès à l'emploi. Il est toujours en cours. De son côté, le Conseil régional d'Ile-de-France a mis en place un dispositif « Développement et animation sociale des quartiers », en partenariat avec les communes. Il s'articule autour de trois axes : réussite scolaire, aide à la parentalité et soutien aux familles ; sport, culture, solidarité et convivialité ; formation professionnelle, développement économique et insertion par l'économie.

## Définitions

**Un couple** : une personne vit en couple si elle déclare vivre avec une autre personne qui n'est pas un enfant, sans condition sur son état matrimonial légal. L'étude restreint la notion aux couples vivant dans le même logement toute l'année ou presque.

**L'enfant** est défini dans cette étude au sens du recensement. C'est une personne célibataire passant la majorité de son temps dans le logement avec au moins un de ses parents, et qui n'est elle-même ni parent d'un enfant du logement, ni en couple avec quelqu'un du logement. Les enfants ne vivant avec aucun de leur parent (en famille d'accueil, avec seulement un grand-parent), sont exclus du champ.

**L'adulte** est défini comme ayant au moins 18 ans et n'étant pas lui-même enfant au sens du recensement. Il a, à la différence des enfants, acquis son indépendance en termes de logement ou en termes de relation.

Une **famille** comprend au minimum un enfant de moins de 25 ans et l'un de ses parents, vivant la majeure partie de leur temps dans le même logement. Trois configurations familiales sont identifiées dans cette étude. Une famille traditionnelle est formée d'un couple d'adultes mariés ou non et de leurs enfants, tous issus du couple. Un foyer monoparental comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants. Dans une famille recomposée au moins un des enfants est né d'une union précédente.

**Un immigré** est, selon le Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. En Ile-de-France, quatre immigrés sur dix ont acquis la nationalité française.

Les **descendants d'immigrés** sont nés en France et ont au moins un parent immigré. L'enquête famille détaille l'origine des parents pour l'enquêté, mais pas pour son conjoint. La population des descendants d'immigrés n'est donc que partiellement appréhendée à travers l'origine de l'enquêté. Quand les deux parents de l'enquêté sont immigrés, c'est le pays de naissance du père qui est retenu.

**La population majoritaire** : ensemble des Français qui ne sont pas immigrés, ni fils ou filles d'immigrés.

du reste du Maghreb et de 20 % pour le reste de l'Afrique. Naître en France ou vivre avec un conjoint né en France pour les populations ayant un lien avec l'immi-

gration modèle ainsi les comportements familiaux d'influences multiples, pour partie héritées, pour partie tissées avec les pays d'origine. ■

Insee Ile-de-France  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

### Directrice de la publication :

Sylvie Lagarde

### Rédactrice en chef :

Christèle Rannou-Heim

### Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN (en cours)

© Insee 2014

## Pour en savoir plus

- « Les liens familiaux des nouveaux migrants », ministère de l'Intérieur, *Infos migrations* n° 69, juin 2014.
- « Les descendants d'immigrés se sentent au moins autant discriminés que les immigrés », *Insee Ile-de-France à la page* n° 395, octobre 2012.
- « Immigrés et descendants d'immigrés en France », *Insee Références*, octobre 2012.
- « Les descendants d'immigrés vivant en Ile-de-France », IAU Ile-de-France, *Note rapide* n° 531, 2011.

